

# Stratégie infonuagique du GC 2024

## Questions et réponses de l'industrie – Vague 1

### **1. Pourquoi modifions-nous l'approvisionnement infonuagique du gouvernement du Canada (GC) ?**

**R :** La nouvelle Stratégie infonuagique du GC 2024 aidera les ministères et les organismes à moderniser leurs TI d'une façon qui intègre l'approvisionnement infonuagique à long terme. Cela leur permettra d'accroître la stabilité de leur environnement infonuagique et à maximiser la valeur opérationnelle pour l'ensemble du gouvernement.

Afin de soutenir la nouvelle Stratégie infonuagique du GC 2024, SPC développera une nouvelle génération de mécanismes d'approvisionnement.

### **2. Pourquoi modifions-nous les accords-cadres (AC) ?**

**R :** Un examen des leçons tirées des accords-cadres actuels a confirmé leurs valeurs pour le GC, car ils permettent d'obtenir un accès efficace (rapide) et sécurisé aux services infonuagiques pour le GC.

Toutefois, l'examen a également permis de mettre en évidence certains problèmes et de formuler des principales recommandations en vue d'une amélioration à mesure que la consommation de services infonuagiques augmente dans l'ensemble du GC.

Ainsi, les AC seront mise à jour pour répondre à certains des principaux défis et recommandations afin d'assurer la continuité des services et de soutenir les ministères jusqu'à ce qu'une nouvelle génération de mécanismes d'approvisionnement soit disponible.

L'objectif est d'assurer une transition vers les nouveaux mécanismes sans interruption de service.

### **3. Sur quel mécanisme d'approvisionnement SPC va-t-il se concentrer en premier ?**

**R :** La première priorité est le mécanisme contractuel pour l'infrastructure en tant que service (IaaS).

### **4. Un temps et des efforts considérables ont été investis à la mise en concurrence, à la négociation et à l'utilisation des accords-cadres existants. Tout ce travail va-t-il être abandonné maintenant ?**

**R :** Non. Le temps et les efforts considérables investis à la mise en concurrence, à la négociation et à l'utilisation des accords-cadres existants ne seront pas abandonnés. L'objectif est de tirer parti du travail de base existant et de s'en inspirer. De nombreux éléments des accords-cadres, tels que les conditions générales et les exigences en matière de sécurité, seront réinvestis dans la conception de la nouvelle génération de mécanismes d'approvisionnement.

### **5. Pourquoi faites-vous appel à l'industrie alors que vos plans ne sont pas finalisés ?**

**R :** Dans un esprit de transparence et de collaboration, nous impliquons l'industrie, ainsi que les ministères et les organismes, dès le début du processus. Cela permet à toutes les parties

prenantes de collaborer avec nous et de nous aider à concevoir et à développer la prochaine itération des services infonuagiques pour le GC.

Nous sollicitons votre collaboration le plus tôt possible afin de nous aider à concevoir un état futur qui bénéficiera de votre expertise et répondra le mieux possible aux besoins de GC.

**6. L'industrie sera-t-elle impliquée et consultée sur la nouvelle stratégie ?**

**R :** Oui. SPC s'engage dans un processus de consultation avec les parties prenantes de l'industrie, y compris les détenteurs actuels d'un AC et les nouveaux fournisseurs qui pourraient vouloir concourir pour les nouveaux mécanismes contractuels infonuagique du GC.

**7. Comment et quand allez-vous vous engager avec l'industrie ?**

**R :** La première journée de l'industrie sur la Stratégie infonuagique du GC 2024 eu lieu le 29 novembre 2023.

La deuxième journée de l'industrie est prévue pour le 29 janvier 2024. Les détails seront affichés sur AchatsCanada.